



CONCOURS APRÈS CLASSES PRÉPARATOIRES

Sujets de l'épreuve orale

Option Technologique

Management et Gestion de l'entreprise

2018

SUJET N° 1

Les marques de luxe adoptent de plus en plus un comportement responsable. Le cabinet Mazras a montré, dans une étude datée de 2017, que cette question est considérée comme une priorité stratégique, en réaction aux diverses crises qui se multiplient (raréfaction des ressources, crises énergétique, écologique, financière ou de confiance).

La préservation des ressources naturelles (cuir, laine fourrure...) est devenue un enjeu clé. Le géant du luxe Italie, Gucci a annoncé qu'il bannirait les fourrures de ses nouvelles collections. Hermès réutilise les chutes de cuir de ses créations pour fabriquer de petits accessoires comme des porte-clés.

L'autre enjeu clé d'un développement durable est la préservation du territoire. L'industrie de la mode est concernée par la maîtrise de l'eau et des polluants. Le processus de tannage sans métaux lourds de Gucci permet de réduire la consommation d'eau de 30%.

Enfin la question de la traçabilité apparaît comme essentielle. Dans la joaillerie le succès du film *Blood Diamond* a permis une prise de conscience globale sur les diamants de sang. La traçabilité est devenue un enjeu d'image. Pour y répondre, le diamantier De Beers a lancé Forevermark, des diamants dont la provenance est certifiée

À partir de vos connaissances et en transposant à d'autres contextes organisationnels, vous argumenterez sur la question suivante :

En quoi peut-on dire que les questions éthiques deviennent de puissants leviers de création de valeur ?

SUJET N° 2

« Le patron de Carrefour, Alexandre Bompard, a dévoilé aux syndicats du groupe de distribution les grandes lignes de son plan de transformation, pour redresser les comptes du groupe. Il a évoqué d'une part le développement des ouvertures dominicales, mais aussi la fermeture de magasins Carrefour "en situation d'échec".

Fin août, Carrefour a publié des résultats très décevants pour le 1er semestre 2017, qui ont fait plonger le titre à la Bourse de Paris. Le résultat opérationnel courant du distributeur a reculé de plus de 12% à 621 M€, alors que le consensus tablait sur un chiffre de 674 M€. Alexandre Bompard avait alors promis de présenter avant la fin de l'année un plan de transformation du géant de la distribution, qui souffre d'une forte concurrence en France, de pertes liées aux magasins ex-DIA et au creusement de son déficit en Argentine. »

A partir de vos connaissances, en transposant à des contextes organisationnels et en proposant des indicateurs pertinents pour illustrer votre propos, vous argumenterez sur la question suivante :

La rentabilité est-elle un indicateur pertinent et suffisant pour évaluer la réussite d'une activité dans une entreprise ?

SUJET N°3

Le groupe Malakoff Médéric, spécialisé dans la retraite, la santé, la prévoyance, est au cœur de la révolution digitale. Thomas Saunier juge que c'est une opportunité pour l'entreprise qu'il dirige. Il insiste sur la nécessité d'être « responsable et intransigeant sur la protection des données et le risque d'individualisation, contraire au principe fondamental de la mutualisation ». La prévention santé est un domaine clé pour Malakoff Médéric. L'entreprise a déployé de nombreux services qui associent l'humain et le digital : e-coaching santé, dépistages des risques et pathologies, téléconsultation...En facilitant l'accès à l'information, le digital permet aux utilisateurs d'être acteurs de la prévention. L'intelligence artificielle offre la possibilité de bâtir des modèles de prédiction et de personnalisation pour proposer des services et conseils adaptés au profil du bénéficiaire.

A partir de vos connaissances, en transposant à des contextes organisationnels pertinents, vous argumenterez sur la question suivante :

La révolution digitale est-elle toujours source de performances pour les entreprises ?

SUJET N° 4

À travers un communiqué de presse, Kodak, qui reste toujours l'une des sociétés les plus connues à travers le monde, a annoncé qu'elle avait mis en place un partenariat avec la société WENN Digital afin de développer sa propre crypto-monnaie : le KODAKCoin.

Il s'agira du token (ou jeton) natif de KODAKOne, une plateforme de gestion des droits liés aux images. Visant les photographes et les agences, celle-ci s'appuiera sur la technologie blockchain pour enregistrer, suivre, et attribuer une licence à leur travail. Il s'agira de le distribuer de manière sécurisée, mais également de faire respecter les droits de propriété intellectuelle.

Cette annonce a été accueillie très favorablement par les investisseurs puisque le cours de l'action Kodak a immédiatement connu une hausse de plus de 117%, passant de 3,10 à 6,80 dollars. Voilà de quoi redonner des couleurs à la société emblématique qui, après avoir lamentablement raté le virage de la photo numérique, avait pourtant déclaré faillite en 2012.

À partir de vos connaissances et en transposant à d'autres contextes organisationnels, vous argumenterez sur la question suivante :

Dans quelles conditions la diversification stratégique peut-elle permettre de relancer les organisations déclinantes ?

SUJET N°5

Le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est mis en place dans toute l'Europe. Il impose de nouvelles règles en matière de protection des données : le droit à l'information, des droits d'accès et de rectification, et aussi le droit à l'oubli. Sa mise en place s'accompagne de la nomination d'un délégué à la protection des données dans chaque organisation.

À partir de vos connaissances, en transposant à des contextes organisationnels et en proposant des indicateurs pertinents pour illustrer votre propos, vous répondrez à la question suivante :

La mise en place d'une nouvelle contrainte réglementaire est-elle source d'opportunités pour une entreprise ?

SUJET N° 6

Le britannique Made.com, spécialisé dans la vente en ligne de meubles design, a bouclé en mars 2018 une levée de fonds d'environ 45 millions d'euros pour accélérer son développement en Europe et ouvrir de nouveaux showrooms. Il entend également développer des fonctionnalités en réalité augmentée. Fondée en 2010 à Londres, la société se distingue des autres acteurs du meuble en ligne à plusieurs niveaux. Le site propose des collections originales. Tous les produits sont dessinés en interne par des dizaines de designers avec qui Made.com collabore étroitement. Par ailleurs, pour proposer des tarifs accessibles, Made.com explique avoir éliminé les différents intermédiaires et fonctionner en flux tendus, sans stock. Chaque semaine, les commandes sont ainsi regroupées pour lancer le processus de fabrication. Opérationnel dans huit pays européens, le site emploie aujourd'hui plus de 300 collaborateurs. Dirigé par le français Philippe Chainieux (ex CEO de Meetic), Made.com aurait enregistré un peu plus de 144 millions d'euros de chiffre d'affaires au cours de son exercice 2017 et un taux de croissance annuelle de 40%.

A partir de vos connaissances, en transposant à des contextes organisationnels pertinents, vous argumenterez sur la question suivante :

La gestion d'une entreprise digitale native est-elle spécifique ?